

Les 117 comités d'éducation pour la santé : Une capacité d'expertise et d'action unique en France dans le domaine de la prévention.

Les comités d'éducation pour la santé existent dans chaque région et dans chaque département. Composés de professionnels qualifiés, ces comités accompagnent les politiques de santé publique. Ils analysent les besoins de santé locaux, exercent un rôle de soutien et d'expertise auprès des professionnels et développent des programmes de prévention. Partenaires privilégiés de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (Inpes), les comités animent la plupart des pôles de compétences régionaux en éducation pour la santé.

4 missions au service de la population et des professionnels

Contribuer aux politiques de santé publique. Les comités participent dans leur domaine de compétence à la définition, l'accompagnement et l'évaluation des politiques de santé publique. Ils participent aux instances de consultation et de pilotage : conférence de santé, commission régionale de la naissance, corevih, atelier santé ville, schéma gérontologique...

Leur positionnement entre institutions publiques, professionnels et populations rendent les comités d'éducation pour la santé particulièrement réactifs aux transformations et aux orientations des politiques de santé publique.

Documenter et communiquer. Les centres de ressources documentaires régionaux et départementaux des comités mettent à disposition des professionnels, des étudiants et des chercheurs, de la documentation scientifique (ouvrages, revues, rapports) et des outils pédagogiques (vidéos, mallettes, Cd-rom...).

Ils relaient au plus près des professionnels et de la population les campagnes de communication nationales et locales. Les comités diffusent chaque année des millions de brochures et d'affiches sur les grands enjeux de santé (tabac, sida, alimentation...). Ils produisent également de l'information locale : bulletins, sites internet, lettres électroniques...

Former. Les comités contribuent à l'enseignement de l'éducation pour la santé, l'éducation thérapeutique du patient et la santé publique au sein des universités et des instituts de formation sanitaire et sociale. Ils animent également des modules de formation spécifiques. Ils participent ainsi à la formation initiale et continue des médecins, des infirmiers, des éducateurs, des enseignants...

Agir et coordonner. Les comités conçoivent, mettent en œuvre et évaluent des actions d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique et de prévention en réponse aux priorités de santé publique. Leurs compétences en méthodologie contribuent au développement de projets innovants, efficaces et reproductibles.

Par leur vocation généraliste et leur présence sur les territoires, les comités d'éducation pour la santé concourent à la mobilisation des professionnels et de la population. Ils privilégient le partenariat, favorisent la concertation, la réalisation et l'évaluation d'actions coordonnées.

*Fédération Nationale des comités d'Éducation
pour la Santé*

Immeuble Étoile Pleyel

42, boulevard de la Libération - 93200 Saint-Denis

Tél. 01 42 43 77 23 - mail : contact@fnes.fr



Éducateur pour la santé : une qualification de plus en plus exigeante

Des professionnels au niveau de formation élevé

800 salariés travaillent au sein des comités régionaux et départementaux. Médecins, diététiciens, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs, psychologues, sociologues, chargés de communication, documentalistes, ils sont diplômés en santé publique, sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation, médecine, éducation pour la santé.

Des lieux et des thèmes d'intervention diversifiés

Les comités sont fortement impliqués dans l'ensemble des programmes de santé publique : santé environnement, santé au travail, santé scolaire, maladies chroniques...

Des procédures de travail rigoureuses

La méthodologie de projet, l'évaluation et la démarche qualité sont au cœur des pratiques des comités.

Des structures de concertation

Aux côtés des salariés, des conseils d'administration et des groupes de travail permettent de réunir des compétences et des expertises de haut niveau : professeurs d'université, responsables institutionnels, personnalités qualifiées.

Implantation des 117 comités d'éducation pour la santé en France et Dom Tom

